

Contexte

L'animation sociale est aujourd'hui un secteur en cours de professionnalisation. Cette nouvelle spécialité de l'animation vise les publics en perte d'autonomie, en rupture de lien social. Elle s'exerce dans les structures de l'animation socio culturelle, du soin, de l'hébergement et du social.

Les premières formations BPJEPS (diplôme de niveau IV) proposées en 2005, puis DEJEPS (diplôme de niveau III), ont rapidement questionné la réalité professionnelle de ce secteur.

Retrouve-t-on dans la pratique professionnelle les spécificités qui l'ont fait créer ? Comment se démarque-t-elle de l'animation "traditionnelle" et des métiers du travail social plus orientés sur l'éducatif ?

La volonté de mieux analyser les composantes de l'animation sociale a incité la DRJSCS Rhône-Alpes à conduire une étude sur le sujet. Ce travail de réflexion, qui a pour objectif d'appuyer la politique de formation en Rhône-Alpes, s'attache plus particulièrement aux lieux de pratique, aux fonctions de l'animation, aux façons de faire et aux orientations de travail de ces professionnels.

Ce document propose les premiers résultats de cette étude qui sera publiée en 2013.

DRJSCS Rhône-Alpes
245 rue Garibaldi
69422 Lyon cedex 03
Tel : 04 78 60 40 40
Courriels :
anne-marie.templier@drjscs.gouv.fr
yves.cougoule@drjscs.gouv.fr
Site internet : www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr
Crédits photo : istockphoto

L'animation sociale : un secteur en cours de professionnalisation



Les premiers résultats de l'étude consacrée à cette nouvelle spécialité de l'animation.

PHASE 1- Une pré enquête pour obtenir une photographie de l'animation sociale par ceux qui la pratiquent comprenant :

- La création d'un fichier régional des structures concernées par l'animation sociale dans les secteurs socioculturel, sanitaire, médico social, handicap, des CADA, des associations des gens du voyage, des établissements du domaine judiciaire et de la protection des mineurs.
- L'analyse de fiches de postes pour étudier les intitulés, missions, formations et organisations du travail.
- Des entretiens exploratoires avec les animateurs et responsables de structures.

PHASE 2- Une enquête quantitative auprès des structures et des animateurs :

2400 structures sont sollicitées par questionnaires via les responsables et animateurs. Pour la première fois, avec un retour de 600 questionnaires, une image régionale prend forme en tenant compte de la diversité des implantations, des formes juridiques et des publics concernés.

PHASE 3- Une approche qualitative auprès des professionnels :

Des entretiens complètent l'analyse quantitative et affinent les réalités professionnelles, le cadre de travail, la conception de l'animation sociale, ses spécificités.

PHASE 4- Des entretiens collectifs auprès des professionnels (réalisation en 2013) :

Cette approche a pour objectif de faire émerger la culture professionnelle et le sens de l'action.

*** Partenaires :**
UNIFAF, UNIFORMATION], le SNAECSO, le CNEA, le Groupement des Animateurs en Gériatrie, les représentants de professionnels dans les jurys BPJEPS et DEJEPS.
Cette étude est également réalisée en collaboration avec l'ex-AFORTS.

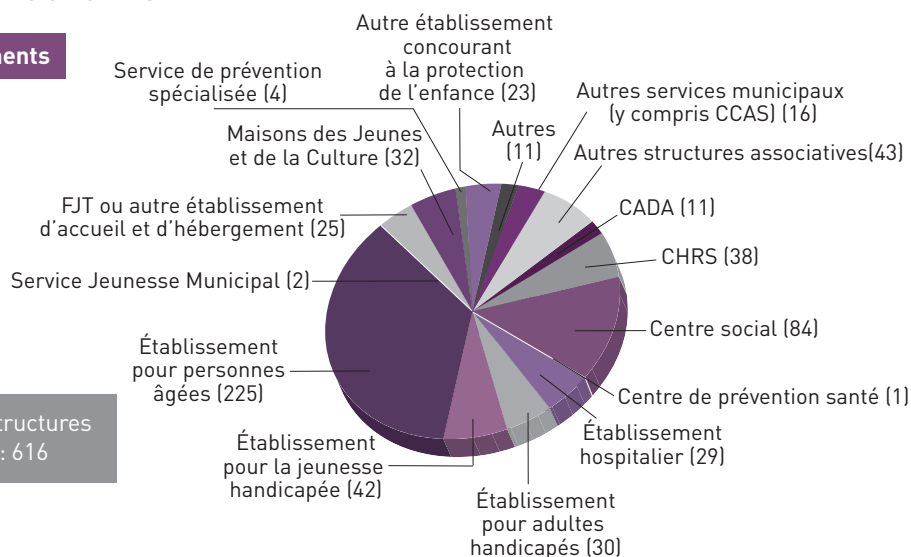


I - UNE GRANDE DIVERSITÉ DE STRUCTURES

Les catégories d'établissements

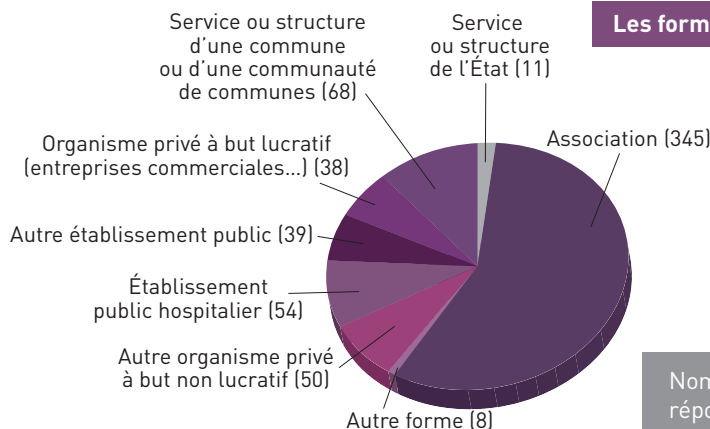
Les structures d'accueil et d'hébergement des personnes âgées sont prépondérantes. Toutefois, le secteur est marqué par une grande diversité; on y trouve des structures relevant du champ traditionnel de l'animation, mais aussi des domaines sanitaire, médico social de l'urgence sociale (CADA, CHRS...).

Nombre de structures répondantes : 616



Les formes juridiques des structures

Si la forme associative est majoritaire notamment dans les structures d'animation (centres sociaux), le secteur public reste présent à travers les centres hospitaliers et les Centres Communaux d'action sociale (CCAS).



Nombre de structures répondantes : 613

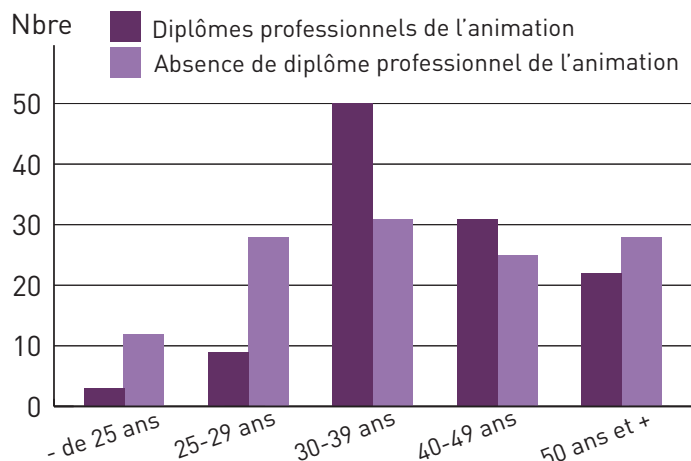
II - UN NIVEAU DE QUALIFICATION ÉLEVÉ

Les professionnels sont plutôt des femmes que des hommes, et souvent plus âgés que la moyenne des animateurs. Le niveau de qualification est particulièrement élevé. L'enquête met en avant une grande diversité de

diplômes universitaires et professionnels. Près de la moitié des personnes ayant répondu sont titulaires d'un (ou plusieurs) diplôme(s) professionnel(s) de l'animation. La palette s'étend du

niveau V au niveau II, mais est fortement marquée par le niveau IV, BPJEPS/BEATEP. La professionnalisation dans les métiers de l'animation sociale devient visible.

Diplômes de l'animation par classe d'âge



Les diplômes de l'animation

Niveau V BAPAAT	Niveau IV Animation BPJEPS BEATEP	Niveau IV Sport BPJEPS BEES	Niveau III DEJEPS DEFA	Niveau II DESJEPS DEDPAD	TOTAL
2	81	11	49	10	153

Répartition des animateurs répondants selon qu'ils ont ou non un diplôme professionnel de l'animation

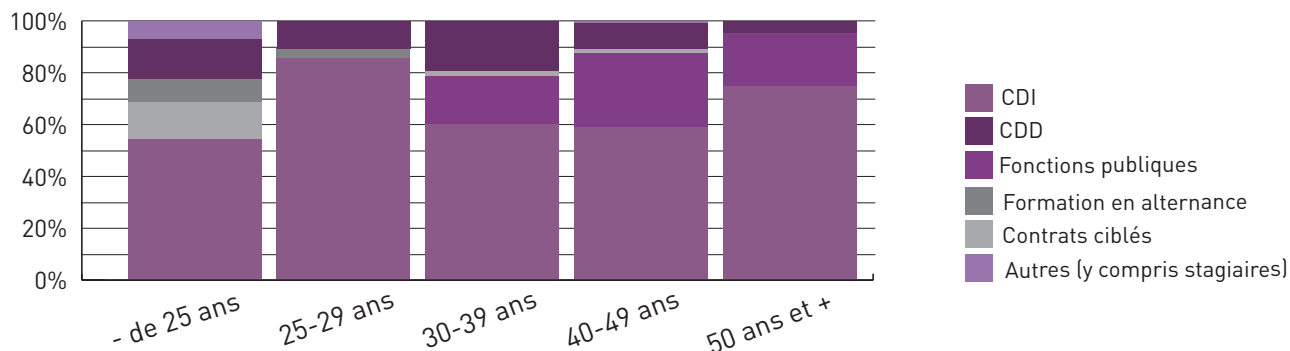
III - LES PARCOURS PROFESSIONNELS

84% des répondants professionnels sont dans une relative stabilité professionnelle résultant de la forte proportion

des CDI. Dès 25 ans, cette stabilité semble acquise (CDI et fonction publique). Les contrats des plus jeunes sont mar-

qués par les dispositifs de formation en alternance.

Répartition des animateurs selon la nature de leur contrat de travail



Une expérience professionnelle antérieure exercée dans différents secteurs atteste de l'attractivité des fonctions de l'animation sociale.

La prédominance des secteurs professionnels liés au soin et à l'animation est marquée. Le domaine du soin, essentiellement identifié à partir des fonctions d'agent de service hospitalier et d'aide soignant, montre une réorientation professionnelle alors que le secteur de l'animation révèle plus une évolution, de l'animation volontaire (BAFA) à l'animation professionnelle (BPJEPS), voire peut-être aussi de l'animation socio-culturelle à la spécificité de l'animation sociale.

Secteur professionnel d'origine	Nombre de réponses
Soins	17
Éducatif	9
Animation	18
Sport	4
Culturel	2
Activité technique ou fonction support	7
Non réponse	1
Total	58

IV- NOMMER SON MÉTIER

Les intitulés de postes correspondent à plusieurs grandes catégories : les plus fréquentes regroupent "animateur" et "animateur associé à un qualificatif". Ces qualificatifs précisent le plus souvent le secteur d'activité (animateur social, socio-culturel, socio-éducatif), le public (personnes âgées, famille, jeunes, enfants), une mission particulière (prévention, insertion...), un type de structure, voire un statut.

Les autres intitulés les plus utilisés précisent le "niveau de responsabilité" (encadrement de projet, d'équipe), voire la référence au statut dans les fonctions publiques.



L'animation sociale : un secteur en cours de professionnalisation

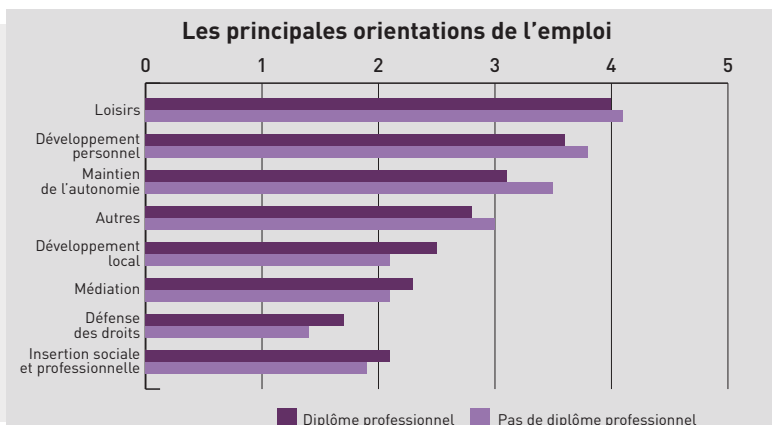
Les premiers résultats de l'étude consacrée à cette nouvelle spécialité de l'animation

V- DES DÉMARCHES ANCRÉES DANS L'ÉDUCATION POPULAIRE

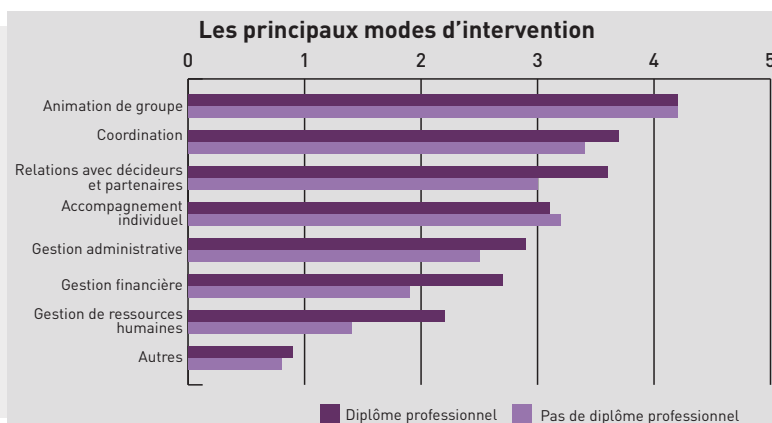
Les professionnels interviennent essentiellement en animation de groupes, en coordination d'équipe et de projets. Ils construisent des démarches pédagogiques fondées sur leur connaissance des spécificités des publics dans le cadre d'activités de loisirs, de développement personnel, mais aussi de maintien de l'autonomie.

S'appuyant sur les potentialités individuelles et collectives, les animateurs œuvrent dans une perspective de développement du pouvoir d'agir de chacun. Ils visent une transformation sociale en employant des outils développés par l'éducation populaire.

Principales orientations de l'activité	Total
Loisirs	4,1
Développement personnel	3,7
Maintien de l'autonomie	3,3
Autres	2,9
Développement local	2,4
Médiation	2,3
Insertion sociale et professionnelle	2,0
Défense des droits	1,5



Les principaux modes d'intervention	Total
Animation de groupe	4,3
Coordination	3,5
Relations avec décideurs et partenaires	3,3
Accompagnement individuel	3,1
Gestion administrative	2,7
Gestion financière	2,3
Gestion des ressources humaines	1,9
Autres	0,9



Chaque item était noté sur une échelle de 0 à 5 (5 représentant la valeur maximale).

VI- PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANIMATION SOCIALE

Le développement de l'animation sociale est lié à 4 facteurs :

- Une meilleure prise en compte de publics spécifiques dans un nouveau contrat social.
- Une dynamique territoriale et partenariale au service de l'action.
- Une évolution des besoins d'une population vieillissante.
- Une valorisation de la vie sociale au sein des établissements d'hébergement.

Des freins sont identifiés par les professionnels :

- Le manque de visibilité et de reconnaissance.
- Les orientations des politiques sociales et leurs incidences budgétaires.
- La définition des politiques tarifaires dans les établissements d'hébergement.

